

CONTACT



Bulletin / Mitteilungen

NEUE HELVETISCHE GESELLSCHAFT - TREFFPUNKT SCHWEIZ
RENCONTRES SUISSES - NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
INCONTRI SVIZZERI - NUOVA SOCIETÀ ELVETICA
NUOVA SOCIETAD HELVETICA - SCUNTRADA SVIZRA

Chers membres des Rencontres Suisses-Nouvelle Société Helvétique,

La RS-NSH a été particulièrement active en 2007 sur le plan régional et suisse. Deux thèmes ont dominé nos manifestations, la question de l'intégration et celle du Service public. 2008 devrait être consacré au thème des valeurs.

Un premier forum à Bienne le 8 avril abordera le sujet de l'«Évolution de nos valeurs, quels défis pour aujourd'hui et demain?» et permettra de lancer la réflexion.

Des personnalités du monde politique, sociologique, culturel et ecclésiastique évoqueront leur conception des valeurs en Suisse et leur évolution, sous l'influence de certains événements : mai 68, la chute du mur de Berlin, face aussi à la recrudescence de l'interdépendance économique internationale, des problèmes de l'environnement, de la mobilité accrue des êtres humains, des institutions et multiplicité des cultures qui en découlent. Même si nous ne cessons de devoir nous adapter aux défis de valeurs nouvelles, ces changements sont souvent perçus comme une menace, parce que des biens matériels et idéaux essentiels se perdent et parce que la variété des identités individuelles pourrait porter préjudice à notre perception générale des valeurs. Nous devons donc trouver des réponses à ces préoccupations, car notre cohésion nationale dépend d'une adhésion - aussi pleine et entière que possible - à des valeurs qui nous sont communes.

Le 10 avril, J.-H. Pestalozzi sera à l'honneur à Langenthal avec un symposium, une conférence de presse et une fête en présence du Président de la Confédération. Or, ce personnage historique a été le dernier président de la Société Helvétique, dont la NSH est une émanation. Nous serons associés à cette journée et aurons une occasion assez unique

Liebe Mitglieder der Neuen Helvetischen Gesellschaft – Treffpunkt Schweiz,

Unsere Gesellschaft war im Jahre 2007 auf regionaler und schweizerischer Ebene besonders aktiv. Zwei Themen haben unsere Veranstaltungen geprägt, die Frage der «Integration» und jene des «Service public».

2008 ist dem Thema des «Wertewandels» gewidmet.

Unter dem Titel «Wertewandel in der Schweiz: Welche Herausforderungen, heute und morgen?» wird eine erste Veranstaltung in Biel am 8. April verschiedene Aspekte beleuchten.

Persönlichkeiten der politischen, soziologischen, kulturellen und kirchlichen Welt werden ihre Konzeption der Werte in der Schweiz darlegen, sowie deren Entwicklung an Hauptereignissen messen: Mai 1968, Fall der Berliner Mauer, Beginn der Globalisierung, Zunahme der weltweiten Umweltprobleme, größere Mobilität von Menschen und Institutionen und die damit verbundene Vielfalt der Kulturen, ferner die hohe Technisierung bis hinein in den Alltag.

Selbst wenn wir uns immer wieder den Herausforderungen der Geschichte stellen müssen, werden diese Veränderungen oft als Bedrohung empfunden, weil zentrale materielle und ideelle Werte verloren gehen und die Vielfalt der individuellen Identitäten den Gemeinsinn beeinträchtigt. Wir müssen für diese besorgte Fragen Antworten finden, denn unsere nationale Kohäsion ist von einer so breit wie möglichen Zustimmung zu gemeinsamen Werten abhängig.

Am 10. April wird J.-H. Pestalozzi in Langenthal gefeiert. Ein Symposium, eine Pressekonferenz und ein Volksfest in Anwesenheit des Bundespräsidenten werden sein pädagogisches Wirken und seine Visionen zur Schweiz neu erfassen. Diese aussergewöhnliche historische Figur war

d'évoquer l'histoire, passée et présente, de notre Association.

Lors de notre assemblée générale le 22 mai, nous souhaitons poursuivre la réflexion sur l'évolution de nos valeurs, avec une conférence sur le thème «l'État face au défi du religieux en Suisse».

Vous trouverez également dans les pages qui suivent deux prises de positions concernant l'enseignement du bon allemand en réaction à mon article dans Cont@ct d'octobre dernier.

Je vous souhaite une nouvelle année passionnante et passionnée.

Christiane Langenberger
Présidente RS - NSH

aber auch der letzte Präsident der Helvetischen Gesellschaft, der Vorgängerin der NHG. Wir sind in diese Tagung voll integriert und werden somit eine einmalige Gelegenheit haben, unsere Geschichte und Gegenwart darzulegen.

Am 22. Mai findet unsere Jahresversammlung in Bern statt mit dem Ziel, unsere Überlegungen zum Wertewandel mit einem Vortrag zum Thema «Der Staat gegenüber der Herausforderung der Religion in der Schweiz» weiterzuführen.

In den folgenden Seiten werden Sie noch zwei Stellungnahmen zum Unterricht der deutschen Sprache finden als Antwort zu meinen Äusserungen im letzten Cont@ct vom Monat Oktober. Ich wünsche Ihnen ein spannendes neues Jahr.

Christiane Langenberger
Präsidentin NHG - TS

« La Suisse plurielle : une construction sociale à identités multiples »

*Compte-rendu de la conférence du Professeur Christian Giordano,
26 novembre 2007, Hôtel Continental, Lausanne*

Le docteur Christian Giordano, professeur ordinaire à l'Université de Fribourg, responsable de la Chaire d'anthropologie sociale, a donné dans le cadre de notre association une conférence sur la « Suisse plurielle » le 26 novembre 2007 à l'Hôtel continental de Lausanne, devant une cinquantaine de nos membres.

Sur la Suisse, le professeur Christian Giordano porte un regard d'anthropologue (de par sa formation) et d'étranger. Originaire d'une ville qui est historiquement culturellement mixte, car baladée entre l'Italie et l'ex-Yougoslavie, sa famille a fui les troupes du Maréchal Tito en 1944. Jeune immigré en Suisse, il a fait l'expérience de la construction de la différence à l'école, où les Italiens et les Suisses ne prenaient pas place sur les mêmes bancs.

L'identité de la Suisse est un sujet récurrent depuis la formation de ce petit « État-nation » au milieu du XIXe siècle. L'identité se décline en théorie à travers un État, une langue, une nation, une culture, un territoire. Or, le jeune Giordano se retrouve confronté aux variétés dialectales, qui lui font douter de

l'homogénéité des Suisses. L'idéal du territoire mono ethnique est loin. La Suisse est plurielle. Or, qu'est-ce qu'une identité plurielle? La réponse est difficile à envisager, estime Giordano. Vue de l'étranger, la Suisse se décline à travers 3, voire 4 cantons: les régions linguistiques. En Suisse, nous sommes bien conscients de la réalité - parfois pesante - de nos 26 cantons.

Aux différences linguistiques s'ajoute une structure pluriconfessionnelle, puisque les deux religions historiques de la Suisse sont le protestantisme et le catholicisme, ce qui fait dire au philosophe canadien Will Kymlicka que la Suisse est un *multination state* par excellence.

Pourtant, le sens commun valide l'idée selon laquelle chaque nation est un territoire et un État, chacun appartenant eux-mêmes à une nation. La paisible coexistence des Suisses, en dépit de leurs différences, reste toujours peu explicable, tant le pays paraît éloigné du modèle de la Kulturnation et du « Volk » élaboré par Johann Gottfried von Herder au XIXe siècle. En regard de ce qui s'est passé en ex-Yougosla-

vie dans les années 1990 ou de ce qui, certes à une échelle plus pacifique, survient actuellement en Belgique, le pari multiculturel helvétique paraît miraculeusement réussi.

Giordano explique la raison de ce miracle : le modèle suisse fonctionne grâce à un respect bilatéral entre les cantons et l'État fédéral. La légitimité de l'État fédéral n'est pas basée sur l'homogénéité d'un État centralisé et autoritaire, mais au contraire sur la certitude qu'il donne aux cantons de pouvoir exprimer leurs identités propres. Lüthy estimait déjà en 1969 que si les États modernes se sont construits en luttant contre les singularités constituantes de leurs parties, la Suisse s'est maintenue justement grâce à ces particularités. La France a fait très exactement l'inverse, puisqu'elle a aplani les différences régionales.

Pour plusieurs auteurs (Kymlicka, Chevallaz), les identités sont avant tout cantonales. Mais Giordano estime qu'il existe néanmoins une identité nationale. Sa forme est récente, elle est encore embryonnaire et est le résultat d'un certain bricolage produit par les élites politiques et intellectuelles dès 1848. Aux identités locales de la Suisse, qui prennent naissance dans les communes, se superposent des identités régionales (les cantons), puis une identité fédérale. Ce système stratifié n'est pas inamovible, il est même en perpétuelle transformation.

Pour Giordano, les identités suisses sont mobiles, elles sont « à géométrie variable ». L'anthropologue Gabriele Baumann a traité le cas du Tessin et a montré que les Tessinois sont toujours prêts à se distinguer de « quelqu'un » en s'identifiant à « un autre ». En se réfugiant dans leur helvéticité, les Tessinois se distinguent des Italiens. En parlant italien, ils se distinguent de leurs « chers Confédérés ». Les matchs de foot de l'équipe d'Italie sont autant d'occasions pour les Tessinois de se réjouir lors des défaites de la « squadra azzura ». Faut-il parler d'un opportunisme de circonstance? De l'avis de Giordano, les Tessinois sont plutôt des surfeurs qui ne s'identifient jamais complètement à un groupe culturel plus fort qu'eux. Ces constatations peuvent aussi être observées ailleurs en Suisse: on se rappelle des cris de joie des Romands quand ils apprirent que la France n'était pas qualifiée pour le Mondial de foot de 1994 (alors que la Suisse l'était). Les Alémaniques ressentent aussi une *Schadenfreude* quand l'équipe d'Allemagne (« der grosse Kanton ») ne gagne pas.

Le miracle suisse réside précisément dans cette ambivalence. Loin du mythe identitaire homogène, la Suisse est l'exemple d'un pays où les identités n'ont pas à être cohérentes. Tout projet étatique basé sur la cohérence d'une identité relève d'ailleurs de la fiction, selon Giordano, et la Suisse fait preuve de bon sens et d'incohérence créative. La France et ses banlieues ont montré l'échec d'une certaine idée de la République.

Autre exemple : le panthéon culturel suisse, très ouvert sur l'étranger. Car à côté des pères fondateurs de la Suisse (Tell, Stauffacher...) on trouve nombre d'écrivains étrangers, comme Dante, Goethe, Petrarca ou Saint-Exupéry, qui ont au moins un nom de rue en Suisse. Par contre, les pères des autres nations n'ont logiquement pas place dans notre panthéon, à l'exception du porte-drapeau de l'Unità italienne, Giosuè Carducci. Mais une rue de Gaule à Genève ferait tache!

Bien sûr, la Suisse n'est pas le tableau idyllique que l'on croit, puisque les communautés ont connu, par le passé, des affrontements. Le professeur Giordano se demande si le principe de territorialité est bel et bien un facteur de cohésion, ou s'il divise. Tout bloc linguistiquement et ethniquement constitué est tenté par le nationalisme. Or, la Suisse a, en quelque sorte, « territorialisé » les identités. Christian Giordano a beaucoup voyagé, notamment en Malaisie, où il a découvert un pays composite, qui ne connaît pas de principe de territorialité: 4 langues sont présentes dans tout le pays, et autant d'alphabets!

En conclusion de cette riche soirée alimentée par un débat nourri, le professeur Christian Giordano a encore attiré l'attention des auditeurs sur les nouveaux défis de la Suisse du XXI^e siècle: les langues de l'immigration, et l'assimilation des allochtones. Pour Giordano, l'intégration sera transnationale ou ne sera pas. Les étrangers, grâce aux moyens de communication actuels, maintiennent des liens plus ou moins forts avec leurs pays d'origine, ce qui n'était pas le cas des immigrations du début du XX^e siècle. Le professeur se demande enfin si la réussite économique de la Suisse a généré sa stabilité, ou si la stabilité de notre pays est au contraire la raison de la réussite de son modèle. Il postule que l'explication se situe à mi-chemin.

Stéphane Tendon

Service public, desserte de base, libéralisation du marché : espoirs et dangers

Débat organisé par le Forum Helveticum, Berne, 31 janvier 2008
Exposé introductif de Christiane Langenberger, anc. Conseillère aux Etats

Le terme « Service public » est une notion très générale qui se réfère indistinctement aux services fournis, aux tâches effectuées dans l'intérêt commun, aux entreprises prestataires et à leur régime de propriété ou au statut des administrations publiques qui fournissent des prestations publiques, ou encore aux mécanismes de financement. Impossible de résumer toute cette matière en un court laps de temps. Je me limiterai à aborder brièvement trois aspects en guise d'introduction :

- Le Service public, condition nécessaire à notre cohésion nationale,
- Le Service public, dans la tourmente des « exigences du citoyen » et de la privatisation,
- L'État en tant qu'acteur, gestionnaire ou partenaire du Service public ?

Le Service public, condition nécessaire à notre cohésion nationale

Nous sommes à Berne, aussi je ne résiste pas au plaisir de commencer mon exposé par une citation de Gotthelf que j'ai découverte dans un discours de Moritz Leuenberger - notre ministre a tellement écrit sur le Service public qu'il est difficile de lui échapper !

La notion de Service public n'existait évidemment pas à l'époque de Gotthelf, mais ce dernier écrivait dans un article en 1839 au sujet des bains du Gurnigel:

« Les bains du Gurnigel sont avant tout destinés aux malades, et particulièrement aux gens de la campagne, qu'ils soient riches ou pauvres. Ils leurs sont réservés. Les pauvres doivent pouvoir en profiter à leur aise, sans être exclus et pour peu d'argent, alors que les gens riches veulent y séjourner confortablement, sans être importunés ni harcelés par le personnel de maison. »

« Si l'on veut réaménager entièrement cet établissement pour le rendre plus chic, et donc aussi plus cher », avertissait Gotthelf, « toute une catégorie de la population en sera exclue et les pauvres verront comment ils seront traités et s'ils seront encore tolérés. »

Aujourd'hui, le service public garantit à chacun le même droit de bénéficier des services de santé publique de base. Ce que Gotthelf recommandait po-

liment au gouvernement, il y a 168 ans, est devenu une caractéristique de l'État social.

Garantir de l'eau pour tous, du pain pour tous, une éducation pour tous, de l'énergie pour tous, des télécommunications pour tous, des soins médicaux pour tous: ce ne sont pas là que des obligations morales. Nous avons besoin du service public car l'histoire nous l'enseigne et l'actualité nous le confirme : les inégalités créent des tensions.

Il paraît évident que le sentiment d'une plus ou moins grande équité entre les individus est susceptible d'influencer la cohésion nationale, même si nous sommes conscients que nous ne naissons pas égaux, ni en intelligence, ni face à la maladie, ni de par notre milieu familial, et pas davantage face à la chance ou au destin.

C'est aussi ce que définit en substance le préambule de notre Constitution qui demande, « une égalité des chances aussi grande que possible, la force de la communauté se mesurant au bien-être du plus faible de ses membres ».

Ainsi le rôle de l'État est-il, dans notre pays, de corriger dans la mesure du possible, les inégalités les plus criantes. Pour ne citer que quelques exemples, songeons à l'assurance obligatoire des soins, à notre système AVS / AI, à nos politiques de formation qui tentent de donner une chance de vie professionnelle, même aux moins doués.

Le Service public dans la tourmente des « exigences du citoyen » et de la libéralisation

La question est de savoir jusqu'où doit s'étendre le rôle de l'État et si celui-ci est vraiment le plus apte à assurer les meilleures prestations aux coûts les plus favorables, car la liste des revendications égalitaires est aussi vaste que variée ; en voici quelques exemples :

- Égalité des salaires ;
- Gratuité des transports publics ;
- En matière de télécommunications: desserte de base qui satisfasse à des critères sociaux, de solidarité et d'économie et qui garantisse ainsi l'emploi, notamment dans les régions périphériques ;
- Renforcement du rôle de la SSR et de ses programmes radiophoniques et télévisés dans toutes les langues nationales ;

- Guichets postaux accessibles à tous et dans toutes les régions.

La Romandie semble être plus sensible au principe égalitaire. Cela frappe particulièrement lors de votations dans le domaine social, avec une attitude plus dure des syndicats et selon l'importance des partis de gauche. Nous l'expliquons en partie par l'influence de la France voisine, ayant un État social plus développé et des partis, qui même à droite, n'ont pas grand chose à voir avec notre sens du libéralisme. Mais nous avons appris, depuis plus d'un siècle de démocratie directe, à tenir compte, dans la mesure du possible, de ces sensibilités régionales différentes, qui pourraient compromettre notre cohésion nationale.

À ces exigences s'ajoutent une modification des relations des citoyens face à l'État, en raison surtout de :

- l'émergence de nouvelles technologies,
- la globalisation,
- une consommation accrue,
- une plus forte individualisation.

De manière générale, le citoyen helvétique paye des impôts élevés au niveau fédéral, cantonal, communal et qui s'accompagnent, de plus, du prélèvement de multiples taxes. Il estime dès lors avoir droit à la contrepartie dans les domaines régis par l'État.

Deux tendances contradictoires se manifestent, ainsi d'une part, l'on souhaite un État svelte et plus de concurrence, notamment par le biais d'une privatisation, afin espère-t-on, de réduire les dépenses. D'autre part, il est question de transférer de nouvelles tâches à l'État. Cette logique d'« État providence » risque dès lors de provoquer une augmentation de la dépense publique. Celle-ci ne doit donc pas échapper à la décision politique.

La droite souligne également que la Suisse serait en retard par rapport à l'Union européenne en matière de libéralisation et de privatisation.

Or, une étude mandatée par la Communauté d'action pour le service public auprès du centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École polytechnique fédérale de Zurich, apporte un éclairage nuancé sur la contribution économique des Services publics à la croissance en Suisse. Cette étude souligne les apports multiples des Services publics, aussi bien pour l'efficacité de l'économie, que pour la prospérité générale du pays. Même si la « taille optimale » du Service public est difficile à mesurer selon des critères économiques, il apparaît clairement que les Services publics en Suisse ne représentent pas une entrave à l'activité économique, bien au contraire.

Les économistes du KOF attestent également de la qualité des infrastructures suisses qui permettent de favoriser les activités du secteur privé. De tels services performants, que ce soit dans le domaine de la formation ou de la santé, dans les transports ferroviaires, en matière de production et de distribution de l'électricité, de télécommunications ou du réseau postal, représentent un apport considérable pour l'économie suisse. L'appréciation des Services publics ne saurait cependant se réduire uniquement à des critères économiques, comme son efficacité ou sa contribution à la croissance. Ils sont également les garants d'une meilleure justice sociale et d'une prospérité partagée pour l'ensemble des habitants. Ils contribuent ainsi à la cohésion nationale entre les régions du pays, de même qu'à l'octroi de prestations en faveur du plus grand nombre.

L'État: acteur, gestionnaire ou partenaire des Services publics ?

Service public, service universel, service de base, service garanti, service d'intérêt général - l'offre ou la garantie de services qui touchent à des intérêts politiques, culturels et économiques se résume sous des notions diverses. Malgré le constat très favorable émis dans l'étude du KOF l'État ne peut sans doute pas tout faire.

Quel doit être le rôle de l'État entre les prestations publiques et les prestations privées? Quand doit-il lui-même offrir des services? Où doit-il garantir des services et dans quel domaine doit-il fonctionner comme simple prestataire de services?

C'est bien entendu la connaissance d'autres pratiques, d'expériences faites à l'étranger, ainsi que la concurrence qui ont provoqué tout le débat autour de la privatisation et oblige à des définitions plus fines des différentes composantes du Service public et des interventions financières de l'État.

Voici quelques critères à prendre en compte car ils démontrent la complexité de la situation:

- Comme la Suisse a tout intérêt à se rapprocher de l'UE, elle doit se préoccuper de la rapidité européenne en matière de libéralisation, quoiqu'en dise le KOF.
- Nous devons également tenir compte des dispositions européennes dans les différents secteurs - la Poste par exemple - afin de garantir l'application du principe de réciprocité d'une part, et pour éviter des mesures de rétorsions, d'autre part.
- La concurrence doit être admise dans les domaines susceptibles d'être soumis aux lois du marché. En raison des possibilités d'alliances stratégiques, il

n'est plus nécessaire que l'État soit à cent pour cent propriétaire (Postfinance, Swisscom)

- L'ouverture aux lois du marché des entreprises fédérales, notamment Swisscom, la Poste et les CFF, a des conséquences pour les régions périphériques. Or, les entreprises privées offrant des prestations d'infrastructures, investissent selon des critères de rentabilité, c'est-à-dire plutôt dans les régions où se concentrent population et activités économiques.
- Il s'agit donc de définir des niveaux minimums de desserte. La nouvelle péréquation financière devrait favoriser cette redistribution, mais la politique doit sans doute faire l'objet d'une nouvelle orientation qui tienne mieux compte des changements provoqués par les libéralisations.
- La restructuration des anciennes entreprises publiques implique et continuera d'impliquer des diminutions de postes de travail. Dans certaines régions périphériques où ces entreprises représentaient une part significative du marché du travail, la perte de ces emplois peut engendrer des difficultés à court et moyen terme.
- La Radio et la Télévision ne se bornent pas à fournir les moyens techniques nous permettant, en Suisse romande, de recevoir les programmes de la Suisse alémanique et du Tessin et vice versa. Elles ont pour mission de promouvoir dans leurs programmes respectifs la cohésion et la compré-

hension entre les cultures. Le Service public ne se résume pas à un certain nombre d'émissions de bonne qualité.

En conclusion

Dans les domaines adéquats, selon certains, la politique devrait plutôt inciter l'État à s'abstenir de produire lui-même des services pour garantir plutôt ces services sur une base partenariale.

Les considérations concernant les services de base se fondent sur le fait que l'État est en général celui qui garantit ces services, services qu'il n'offre lui-même que subsidiairement. Il veille en premier lieu que des acteurs privés puissent offrir leurs prestations sur la marché concurrentiel. Là où n'existe pas de vrai marché, il assure une offre selon les principes du « new public management ». Il veille alors, en édictant des conditions cadres, à la sécurité et à la continuité de ces services. Ces deux paramètres conditionnent positivement la cohésion nationale et la position de la Suisse dans la concurrence globale. Veiller au bien-être du plus grand nombre, assurer le Service public dans les régions où les conditions du marché sont insuffisantes: c'est à la politique d'en prendre la responsabilité.

Ainsi pouvons-nous nous rallier à Moritz Leuenberger lorsqu'il déclare que « *le Service public est plus que la somme des prestations individuelles de l'État, plus que l'ensemble des droits revendiqués par les citoyens. Le Service public est une raison d'État* ». À vous d'en donner la réponse.

Veranstaltungsreihe 2007/08 der Ortsgruppe Bern «Grenzen des Service Public»

Service Public ist ein schillernder Begriff. Welche Leistungen damit gemeint sind, ist umstritten. In der politischen Diskussion taucht er häufig auf, wenn es um die Aufgabenteilung zwischen Staat und Wirtschaft geht oder wenn die Interessen des staatlichen Personals direkt betroffen sind: bei der Liberalisierung und Privatisierung von Diensten, die als «öffentlich» gelten, wie Post, Telekommunikation oder Elektrizität. Ein gut funktionierender Service Public ist für Staat und Wirtschaft unabdingbar. Er darf aber nicht zum Selbstzweck werden, sondern sollte ein «Service au public» sein.

Es mag die Fülle von Auslegungen sein, die den Bundesrat veranlasst hat, den Begriff der **Grundversorgung** zu verwenden. In seinem Bericht vom 23.6.04 definiert er sie als «*diejenigen Infrastrukturleistungen, die für alle Bevölkerungsschichten und Regionen des Landes nach gleichen Grundsätzen, in guter Qualität und zu angemessenen Preisen zur Verfügung stehen sollen.*»

Die Ortsgruppe der NHG/RS hat während der Wintersaison 07/08 vier Veranstaltungen mit kompetenten Fachleuten organisiert, die einige Felder dieser

Grundleistungen ausleuchten sollen:

A Service Public im Verkehr

B Rationierung im Gesundheitswesen?

C Wie viel Service Public für die Medien?

D Wasser: auch für uns eine Herausforderung

Hier anschliessend werden die Eintretensreferate mit Ergänzungen der Podiumsgäste der beiden ersten Veranstaltungen zusammengefasst (unter www.dialoguesuisse.ch können Sie die ausführliche Version, ab Mitte März auch die Anlässe C und D abrufen).

Urs Graf und Bettina Steinlin NHG/RS Bern

A - SERVICE PUBLIC IM VERKEHR

Grundsatzreferat von Dr. H. Werder, Generalsekretär des UVEK

1. Grundversorgung im Verkehr

1.1 Der Service Public im Bericht des Bundesrates

Der Bericht des BR vom 23. Juni 2004 über «Grundversorgung in der Infrastruktur» stellt Ziele, Leistungen und zukünftige Herausforderungen im Service Public umfassend dar:

Generelle Leitlinien

- So effizient wie möglich, Einbau von Wettbewerbselementen
- Finanzierung grundsätzlich aus dem Sektor heraus (Verursacherprinzip, Gebühren); wo nur begrenzt möglich: Bestellung und Abgeltung gemeinwirtschaftlicher Leistungen durch die öffentliche Hand
- Dauernde Anpassung an neue Anforderungen und Bedürfnisse (Grundversorgung ist nichts Statisches, Beisp. Telekommunikation)

1.2 Heutige Regelung und Leistungsbilanz

Öffentlicher Verkehr

- Sehr gutes Angebot im Fernverkehr der SBB (Stunden- bzw. Halbstundentakt mit schlanken Anschlüssen)
- Nicht nur Hauptlinien (Bern – Zürich), sondern auch ebenfalls unrentable Linien (z.B. Neuenburg – Le Locle) im Angebot
- Regionalverkehr von Bund und Kantonen gemeinsam bestellt und abgegolten
- In Gesetz und Verordnung festgelegt, welche Angebote erbracht werden müssen, u.a. bei 32 Personen/Tag: 4 Retourkurse, bei 500 Personen/Tag: 18 Retourkurse (= Stundentakt)
- Gesamthaft sehr gutes, europaweit wohl einzigartiges Angebot in der Fläche Strasse
- Flächendeckendes Strassennetz in jede Siedlung, fast auf jede Alp und in alle Wälder
- Im europäischen Vergleich sehr hohes Niveau

- Verantwortlich sind der Bund für die Autobahnen, die Kantone für das Hauptstrassennetz und die Gemeinden für die Gemeindestrassen; der Bund bezahlt zudem Globalbeiträge an das Hauptstrassennetz, im Rahmen des Infrastrukturfonds zusätzlich 800 Mio. für Berg- und Randregionen.

2. Zukünftige Herausforderungen

2.1 Abstimmung Verkehr – Raumplanung

- Zentrales Anliegen: Der Verkehr wird bestimmt durch die Raumordnung, er kann nur effizient betrieben werden bei sinnvoller Siedlungsstruktur (gilt vor allem für öV).
- Für Bund deshalb klare Priorität: Koordination bei Sachplanungen und einzelnen Projekten, z.B. Programme für die Agglomerationen.
- Hauptverantwortung bei Kantonen (und Gemeinden) - stimmt die Kompetenzordnung noch?

2.2 Finanzielle Situation

- Politischer Wille zum Sparen, für eine Stabilisierung oder Senkung der Staatsquote. Projekte für Steuersenkungen auf allen Stufen.
- Bundeshaushalt ist zu fast 90% durch sechs Aufgaben bestimmt: Soziale Sicherheit, Bildung und Forschung, Verkehr, Landesverteidigung, Entwicklungshilfe und Landwirtschaft.
- Soziale Sicherheit (aus demographischen Gründen) und Bildung und Forschung (politischer Wille) wachsen in den nächsten Jahren überproportional, dadurch wird der Spardruck auf den Verkehr immer grösser.

Folgen

- Harte Prioritätensetzung
- Oberste Priorität: Substanzerhaltung sicherstellen und Engpässe beseitigen
- Angebot dort verbessern, wo Passagiere stehen müssen bzw. wo Stau besteht
- Angebot dort überprüfen, wo es wenig genutzt wird: Auslastungsgrad, Kostendeckungsgrad
- Harte politische Auseinandersetzungen nach den Wahlen

Die Schweiz muss sich entscheiden: Man kann nicht den besten flächendeckenden Service Public und die tiefsten Steuern gleichzeitig haben!

2.3 Zur Umweltpolitik

Verkehrspolitik ist Teil nachhaltiger Entwicklung. Sie steht immer im Spannungsfeld der folgenden drei Dimensionen:

- *Sozial:* Sie gehört zur allgemeinen Grundversorgung
- *Ökologisch:* Sie soll möglichst umweltverträglich sein

- *Wirtschaftlich*: Verkehr ist eine zentrale Voraussetzung für wirtschaftliche Entwicklung

«Der Verkehr ist zu billig» stimmt umweltpolitisch. Teurere Preise würden zu weniger Verkehr und weniger Umweltbelastung führen (Verursacherprinzip betonen). Sie könnten – bei Zweckbindung – auch die künftige Finanzierung des Verkehrs absichern. Solche Überlegungen sind ebenfalls Thema der Aufgabenüberprüfung. Die Frage steht im Raum: Sozial, ökologisch und regional – geht das zusammen?

Ergänzungen durch die andern Podiumsteilnehmer

Raumplanung im Kanton Bern (P. Rytz, Kantonsplaner)

Die Weichenstellung für den Verkehr geschieht über den kantonalen Richtplan. «Das Infrastrukturnetz im Kanton Bern ist für unsere beschränkten Mittel zu gross». Der Mitteleinsatz muss daher auf Gebiete konzentriert werden, in denen sich der Einsatz «lohnt». Das heisst:

- In jedem Gebiet ist das «richtige» Verkehrsmittel zu fördern.
- Der ländliche Raum soll nicht weiter ausgedünnt werden, es gilt die Bevölkerung sowie das bestehende Verkehrsnetz zu halten. Ein Ausbau ist nicht mehr möglich.
- Der Kanton hat alle Schwachstellen im Verkehrssystem untersucht. Engpässe zeigen sich in den Agglomerationen, sie werden mit Bundesgeldern soweit möglich saniert.

Förderung des öffentlichen Verkehrs (M. Tromp, Direktor BLS)

Der wesentliche Rückbau von Leistungen im öV ist abgeschlossen, es gäbe nur noch ein paar kleine Bahnlinien, die stillgelegt werden könnten. Sein Einspruch: Um die Abwanderung zu stoppen, genüge es nicht, den ländlichen Raum nur zu halten. Er verlangt Leistungen des öV bis in alle Randregionen. Es biete sich eine riesige Palette von massgeschneiderten Möglichkeiten mit Bussen an.

Strassenverkehr (Ch. Erb, Präsident TCS Kt. Bern)

Der TCS ist klar die Lobby der Strasse. Er tritt ein für ein Miteinander von öffentlichem und privatem Verkehr. Weil die Autofahrer bereits heute hohe Abgaben leisten müssten, seien sie berechtigt, ebenfalls Forderungen zu stellen. Ch. Erb meldet bei dieser Gelegenheit die Wünsche des TCS an für den Ausbau des Strassennetzes im Kanton Bern.

B - RATIONIERUNG IM GESUNDHEITSWESEN?

Einleitendes Referat von Prof. Dr. Christoph Rehm-Sutter, Präsident der Nationalen Ethikkommission für Humanmedizin

Existiert Rationierung in der Schweiz?

Eine neue Studie, welche Italien, Norwegen, die Schweiz und England umfasst (Hurst-Studie, 2007), bestätigt, dass in allen vier untersuchten Ländern ein beträchtliches Mass an Rationierung am Krankenbett existiert. Die Mehrheit der Ärzte ist mit solchen Rationierungsmassnahmen einverstanden.

«Die Rationierung von Gesundheitsleistungen ist kein Gespenst am Zukunftshimmel, sondern Realität.»

Was heisst Rationierung?

«Rationierung bedeutet das Vorenthalten von nützlichen oder notwendigen medizinischen Massnahmen aus Gründen mangelnder Verfügbarkeit von Ressourcen.»

Welche Leistungen sind rationiert?

Die Hurst-Studie zeigt, dass lebensnotwendige Leistungen (z.B. Überweisung zur Dialyse, Verlegung auf Intensivstation) am wenigsten, Pflegeleistungen (z.B. Aufnahme in ein Pflegeheim, Psychiatrische Behandlung) am häufigsten rationiert werden. Die am häufigsten rationierten Interventionen waren solche, die keine Entscheidung über Leben und Tod mit sich brachten und für die Alternativen bestanden.

Die Schweiz – in der Hurst-Studie das Land mit den höchsten Gesundheitsausgaben – zeigt auch die höchste Rationierung.

Rationierung – ein ethisches Paradox

Die Ethik verlangt vom Arzt, dass er für den Patienten «das Beste» tun muss. Dennoch erklärt sich die Mehrheit der Ärzte mit Rationierung einverstanden. Weshalb? Im Kontext der akzeptierten Knappheit der Mittel wird Rationierung für vertretbar gehalten. Vielleicht sollte man statt von Rationierung besser von «gerechter Verteilung» sprechen?

Die versteckte Ethik in den Unterscheidungen

Rationierung heisst Unterscheidungen treffen. Es gibt absolute Mittelknappheit (z.B. Organe) und relative Mittelknappheit (Finanzen). In diesem Rahmen werden die medizinischen Leistungen in eine Stufenfolge von notwendigen, nützlichen, wohltuenden, sinnvollen, sinnlosen bis zu schädlichen Massnahmen unterteilt. Diese Einteilung enthält ein Werturteil und ist abhängig von der Perspektive, die der Urteilende einnimmt. Patienten/Patientinnen sehen vielleicht aus dem Blickwinkel der eigenen Würde oder des Wohlbefindens etwas anderes als «notwendig» an als die Ärzte. Wenn z.B. Pflegeleistungen rationiert werden, ist dies aus Patientensicht fragwürdig. Diese Beurteilung kann nur im konkreten Einzelfall gemacht werden. Dies führt zur Frage:

Gibt es eine ethisch akzeptable Rationierung?

Die gesellschaftliche Grundfrage ist: Wie viel ist uns

Gesundheit im Verhältnis zu andern Gütern wert (Staatsziele)? Um welche Vision von Medizin geht es? Aus Patientensicht ist Rationierung ein bewusst oder unbewusst akzeptierter Verzicht auf mögliche gute Leistungen.

Patienten/Patientinnen können den Verzicht besser akzeptieren

- wenn er geringfügig ist
- wenn er entweder vollständig verdeckt ist oder wenn er offen gelegt wird
- wenn sie bei den Kriterien mitreden können im Behandlungskontext und in der politischen Kommunikation (Interessen offen legen)
- wenn die eigene Perspektive zur Bewertung von Rationierung berücksichtigt wird

Es gibt Bereiche, in denen Rationierung nicht toleriert werden sollte:

Lebensrettende Massnahmen, Grundversorgung, würdevolle Pflege.

These: Es geht um Vertrauen und zwar nicht um blindes, sondern um gerechtfertigtes Vertrauen in das Gesundheitswesen und seine Institutionen.

Das Vertrauen der Patienten/Patientinnen ins Gesundheitssystem, in Ärzte und Pflegende hängt von zwei Komponenten ab:

- subjektive Komponente: ich kann davon ausgehen, dass meine besten Interessen im Rahmen des Möglichen für die Entscheidungen und Handlungen der Akteure im Gesundheitswesen ausschlaggebend sind. Dies braucht eine offene Kommunikation
- objektive Komponente: ich kann davon ausgehen, dass es auch im Interesse der Akteure im Gesundheitswesen ist, meine Interessen zu verfolgen. Dies setzt voraus, dass das Gesundheitswesen so organisiert und die Normen so ausgestaltet sind, dass Interessenkonflikte vermieden werden

Ergänzungen der anderen Podiumsteilnehmenden Prof. Thomas Zeltner, Direktor BAG:

Die Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften hat festgestellt, dass es Rationierung in der Schweiz gibt. Insgesamt steht aber die Schweiz im Vergleich nicht schlecht da. Die Rationierung trifft vor allem fragile Gruppen (Chronisch Krankenpflege!). Es geht um die Zuteilung knapper Ressourcen. Vertrauen ist zentral. Sowohl die Diskussion um Organspenden als auch um die Äufnung von Tamiflu-Reserven verlief ruhig, weil das Vertrauen in eine gerechte Verteilung der knappen Ressourcen da war. Sehr viel schwieriger ist die politische Diskussion um die Rationierung auf Grund ökonomischer Kriterien: Was darf das Gesundheitswesen kosten? Hier muss Vertrauen geschaffen werden.

Simonetta Sommaruga, Ständerätin, Präsidentin Stiftung für Konsumentenschutz:

Bevor man über Rationierung redet, muss über Leistungsverwundung geredet werden. Welche Leistungen sind sinnvoll? Die Gleichung: «Mehr Leistung gleich bessere Medizin» stimmt nicht.

Im Gesundheitswesen geht es auch um Prestige (Spitzenmedizin) und um Geld (Pharmaindustrie). Beispiele: Stammzellenforschung, Impfung gegen Gebärmutterkrebs.

Dr. Urs Birchler, Direktor Inselspital:

Die Möglichkeiten der Medizin werden immer grösser. Im Spital steht man immer im Clinch zwischen den vorhandenen Mitteln und den Wünschen der Patienten. Die Diskussion über die Frage: «was ist nützlich, was ist notwendig?» kann nur im gesellschaftlichen Diskurs entschieden werden (in Afrika stellt sich die Frage anders als in der Schweiz). Das Verursacherprinzip bringt uns in der Rationierungsdiskussion nicht weiter. Die Lösung liegt in der Solidarität zwischen Gesunden und Kranken. Im Einzelfall muss eine offene Diskussion zwischen Arzt und Patient stattfinden, muss der Patient zusammen mit dem behandelnden Arzt entscheiden. Der Patient kann sich dabei beraten lassen (Zweitmeinung, Patientenorganisation, Anwalt).

Multikulturalität: ein Positivum oder Negativum ?

Es gibt ein Wort, das aus der Sicht nicht weniger Schweizerinnen und Schweizer von negativer Bedeutung besetzt ist: «Multikulturalität», wegwerfend abgekürzt als «Multikulti». Das ist eigentlich erstaunlich in einem Lande, das sich stolz gibt, vier Sprachen und Kulturen aufzuweisen.

Die negative Sinngebung lässt sich indessen leicht erklären. Die starke Einwanderung von Menschen aus fremden Kulturen, die mit unseren Vorstellungen da und dort kollidieren, wird insofern nicht als Bereicherung empfunden. Beispielsweise häufen sich die Fälle, in denen Schulklassen eine Mehrzahl fremdsprachiger Kinder aufweisen, wobei die Gefahr beunruhigt, dass die einheimische Schülerschaft wegen des Energieaufwandes der Lehrkräfte, der auf die Immigrantenkinder gerichtet werden muss, zukurz kommen.

«Multikulturalität» ist aber ein Ausdruck, den auch Befürworter einer Fähigkeit, sich fremde Sprachen und Kulturen anzueignen, heutzutage abzulehnen beginnen. Dies deshalb, weil er von manchen aus einer ideologischen Einstellung heraus in fehlgehender Weise idealisiert worden ist. Das ist auch in Deutschland der Fall, wo integrative Massnahmen ebenfalls allzu lange vernachlässigt worden sind, zum Teil aus falschem Respekt vor fremden Eigentümlichkeiten. Das ist bis zur grotesken, ja tragischen Duldung traditioneller, archaischer Gewalt in bestimmten Immigrantenfamilien durch ein deutsches Gericht gediehen. Heute machen junge Frauen aus solchen Immigrantenkreisen darauf aufmerksam, dass fehlgeleitete Toleranz gegenüber ultrapatriarchalischen Vorstellungen Eingewanderter auf eine Verweigerung der europäischen Menschenrechts-Garantien gegenüber Angehörigen solcher Familien hinausläuft.

«Transkulturalität» als Ausweg

Aus diesem Milieu stammt der Vorschlag, den abgenutzten Begriff «Multikulturalität» fallen zu lassen und vielmehr «Transkulturalität» zu befürworten. Das heisst, den Zeitgenossen Gelegenheit zu bieten, Kenntnisse anderer Kulturen so zu erlernen, dass man mit diesen sinnvoll umzugehen vermag und sich mit Verstand und Geschick in ihnen unanstössig zu bewegen weiss.

Eine Einbahnstrasse ist dies nicht. Da nun einmal Immigranten aus fremden Kulturen bei uns dauerhaft sesshaft geworden sind, haben wir alles Interesse daran, deren Selbstisolierung in Ghettos zu verhindern. Was solche bedeuten, führt ja Frankreich erschreckend vor. Selbst wenn eine Vollintegration weder anstrebbar noch möglich ist, muss sie bei solchen Immigranten so weit gefördert werden, dass sie sich ohne Aergernis zu erregen bei uns befinden und einzufügen vermögen. Nicht Integrationswillige oder -fähige werden auch aus der Sicht von kantonalen Integrations-Verantwortlichen schliesslich zu Fällen fremdenpolizeilicher Massnahmen.

Wo und wie indessen diese Integrationspolitik ansetzen kann und soll, wird im Jahrbuch 2007/2008 der NHG/TS Winterthur («Wenn's an die Fundamente geht») in mehreren Aufsätzen beispielgebend dargelegt, ohne die Schwierigkeiten zu verhehlen. Das Thema hat übrigens schon rund die Hälfte des NHG-Jahrbuches 2000/2001 gefüllt («Aktive Bürgerschaft oder passive Bevölkerung. Die Ausländer in der Schweiz: Rolle im öffentlichen Leben und Integration»).

Dass die Schweizer die Teilhabe ihres Bundes an mehreren europäischen Kulturen noch besser sich bewusst und zu eigen machen sollten, wird im Jahrbuch 2007/2008 aber ebenfalls ausgeführt. Dabei wird allerdings darauf Rücksicht genommen, dass es Schulkinder gibt, für welche Fremdsprachunterricht eine Qual ist und zu keinen tauglichen Ergebnissen führt. Daher wird die Frage gestellt, ob sie nicht von solchem dispensiert und mit Stoff beschäftigt werden sollten, der ihnen mehr nützt.

Nun wollen wir aber den Tatbeweis zum Thema erbringen und wenigstens in zwei anderen Landessprachen auf jene Frage der Multikulturalität eintreten, die viele unserer Landsleute beschäftigt und in drei Artikeln unseres Jahrbuches 2007/2008 abgehandelt wird: Der Umgang und das Zusammenleben mit dem Islam in der Schweiz. Wir geben den Befund des Fachjournalisten Beat Stauffer zusammengefasst im Folgenden wieder.

Roberto Bernhard

L'intégration des musulmans n'est pas une affaire unilatérale

En Suisse, les relations entre indigènes et musulmans sont sensiblement meilleures que dans quelques autres pays européens, où la gravité de la situation saute aux yeux. Pourtant, il faut constater que l'intégration de nombre de musulmans semble, chez nous, être déficiente. On décèle quelques tendances de communautés musulmanes à vivre en cercle fermé, difficilement perméables aux mesures d'intégration. C'est un fait que l'islamisme (donc l'islam intégriste ou fondamentaliste) est devenu l'idéologie dominante de populations marginalisées ou qui se croient marginalisées, et qu'une partie des musulmans habitant l'Europe est en train de se radicaliser. Des cas où des médias qui se sont permis de critiquer certaines attitudes musulmanes, ont été intimidés ou accusés d'islamophobie et de racisme, en sont des symptômes. Et il est inquiétant que quelques juges européens aient cru devoir prendre en considération la loi de la charia.

D'autre part, on connaît des intellectuels musulmans qui prennent leurs distances vis-à-vis de l'islamisme et

se montrent inquiets par le fait que la différence entre l'islam et l'islamisme devienne de plus en plus brouillée. Ils nous mettent en garde contre un multiculturalisme en déroute, et ils nous conseillent de défendre nos valeurs propres, car selon eux, l'islam en Europe doit s'adapter à l'aune européenne. On remarque ainsi l'émergence d'un islam «humaniste». Il est en effet indispensable que les valeurs fondamentales de la société occidentale, sécularisée et pluraliste soient communiquées aux immigrants musulmans. Il faut qu'on fasse valoir sans ambages ce que ces valeurs européennes représentent. Pour y parvenir, nous aurons besoin d'atteindre aussi les couches peu instruites des musulmans, en recourant au service de médiateurs spécialisés. En outre, nous devons faire instruire les maîtres de leur religion et les imams par des institutions suisses. Mais il faut se rendre compte qu'une intégration suppose un climat qui y est favorable. Ceux, parmi les Suisses, qui propagent une ambiance anti-musulmane sont justement ceux qui contribuent à la croissance de ces «sociétés parallèles» dont ils ne cessent pas d'évoquer le danger.

L'integrazione dei musulmani non è un affare unilaterale

In Svizzera, le relazioni fra indigeni e musulmani sono certo migliori che in alcuni altri Stati europei dove la gravità della situazione è evidente. Però dobbiamo renderci conto che l'integrazione di molti musulmani sembra essere, da noi, troppo debole. Certe tendenze di comunità musulmane ad isolarsi ed a rendersi così impermeabili alle misure d'integrazione non mancano. È un fatto che l'islamismo (cioè l'islam fondamentalista) è diventato l'ideologia dominante di popolazioni restate in margine o che si credono marginalizzate. E poi, una parte dei musulmani che abitano l'Europa sta radicalizzandosi. Si conoscono dei casi in cui dei media che si sono permessi delle critiche di certe attitudini musulmane, sono stati intimiditi o accusati d'islamofobia e di razzismo. Questi casi formano un sintomo. È anche inquietante che qualche giudice europeo abbia creduto dover applicare la legge della sciaria.

D'altra parte, si conoscono intellettuali musulmani che si separano dall'islamismo e si mostrano inquieti

che la differenza tra islam e islamismo stia diventando confusa. Loro ci mettono in guardia contro un certo multiculturalismo fuorviato, e ci consigliano di difendere i nostri valori propri perché, al loro parere, l'islam in Europa deve adattarsi ai valori nostri. Si rimarca così lo sviluppo d'un islam «umanista». Ma resta effettivamente indispensabile che i valori fondamentali della società occidentale secolare e pluralista siano comunicati ai musulmani immigrati. Ciò che questi valori rappresentano deve essere energicamente messo in esecuzione. Per attingere i strati poco istruiti dei musulmani, dobbiamo ricorrere al servizio di mediatori specializzati. Le persone che insegnano la religione islamica ed i cosiddetti imam devono essere istruiti in Svizzera, da istituzioni nostre. Ma si deve rendersi conto che l'integrazione ha bisogno di un clima umano favorevole. Quelli che propagano un ambiente ostile ai musulmani non fanno altro che contribuire all'emergenza di quelle «società parallele» che i medesimi politici d'altronde non cessano di denunciare.

Die grenzüberschreitende Kooperation

Grenzüberschreitende Kooperation zwischen Gemeinwesen wird angesichts der immer weniger an politische Grenzen gebundenen Wirtschaftsräume, Verkehrsnetze und bisweilen sogar Wohnbaugebiete immer wichtiger. Im Inland ist sie zwischen Gemeinden und Kantonen eine zunehmende Selbstverständlichkeit. Doch auch über die nationalen Grenzen hinweg gewinnt solches an Bedeutung.

Im Augenmerk des Publikums sind meist die inter- und supranationale Zusammenarbeit ein Teil der Aussenpolitik, der spürbar auf die Innenpolitik zurückwirken kann. Es gibt aber auch die « kleine Aussenpolitik » der Kantone. Diese macht bedeutende Teile der grenzüberschreitenden Kooperation aus. Dies hat uns bereits für die Jahre 1997/1998 veranlasst, das NHG-Jahrbuch (« Grenzerfahrungen ») zu einem Drittel seines Inhalts der besseren Kenntnis dieser Materie zu widmen – mit nicht weniger als 13 Texten !

Wir haben jedoch angesichts des sich hier weiter Entwickelnden das Thema im Jahrbuch 2007/2008 (« Wenn's an die Fundamente geht ») wieder aufgenommen – neben anderen Themen, versteht sich. Die sanktgallische Justiz- und Polizeidirektorin Karin Keller-Sutter hatte im Jahre 2003 anlässlich der Lenzburg-Tagung der NHG im Rahmen ihres Vortrags zu Sicherheitsfragen beiläufig auf das ausgezeichnete Zusammenwirken der Anrainer-Teilstaaten des Bodensees und die erstaunlichen Resultate hingewiesen.

Der dortige Erfolg geht nicht zuletzt darauf zurück, dass die Länder- und Kantonsregierungen sich dort auch auf gesellschaftlicher Ebene treffen und kennen lernen. Sie vermögen daher manches informell in die Wege zu leiten. Dies hat uns veranlasst, die damit zusammenhängenden Gesichtspunkte in unserem neuesten Jahrbuch durch Frau Keller vertiefen zu lassen. Wir geben das Ergebnis hier auf französisch kurz zusammengefasst wieder.

Die Belastung der Beziehungen zwischen der Bundesrepublik Deutschland und der Schweizerischen Eidgenossenschaft durch die Anflug- und Lärmimmissions-Problematik des Flughafens Zürich ist umgekehrt das Beispiel, wie das Vernachlässigen grenzüberschreitender Kontakte (vor allem zwischen Zürich, aber auch Bern, gegenüber Stuttgart) sich zu einer schwer behebbaren Situation auswachsen kann.

In diesem Zusammenhang ist es auch interessant zu wissen, dass der Beitritt des Kantons Zürich (der kein Anstösser des Bodensees ist, doch an den Rhein grenzt) zur internationalen Bodenseekonferenz im Kanton St. Gallen kritisiert worden ist. Den Kritikern hat aber damals die St. Galler Regierung zu bedenken gegeben, dass die Mitwirkung Zürichs das schweizerische Gewicht in dieser Konferenz gegenüber dem grossen Potential des Freistaates Bayern in erwünschter Weise verstärkt.

Le succès de la coopération transfrontalière dans la région du Bodan

Pour la suite de notre argumentation, nous devons d'abord avertir nos lecteurs romands que le succès de la collaboration transfrontalière autour du Lac de Constance ne pourra guère être répété de la même manière le long de la frontière franco-suisse. Ceci pour la simple raison que les structures des États allemand, autrichien et suisse sont comparables, ce que l'on ne pourra pas dire de la Suisse et de la France.

La nécessité d'une coopération entre les Laender et les cantons voisins du Lac de Constance s'est fait sentir dès 1972, lorsqu'il fallait épurer les eaux de ce lac

qui est un réservoir important d'eau potable. Il s'est formé une Conférence Internationale du Bodan (CIB), dont les membres fondateurs sont Bade-Wurtemberg, les Cantons de St-Gall, de Thurgovie et de Schaffhouse ainsi que la Bavière et le Vorarlberg autrichien. En 1993, les deux Appenzell et en 1998 le Canton de Zurich ainsi que la Principauté de Liechtenstein ont rejoint la CIB. La coopération a été facilitée par les similitudes des structures étatiques et l'habitude d'agir avec peu de formalités. La coopération dépasse maintenant sur le plan policier le niveau coutumier entre membres de l'UE; elle s'est étendue à d'autres domaines tels

que l'écologie, les transports publics (avec des succès spectaculaires peut-être uniques au monde), les apprentissages et les études universitaires. La CIB participe à des plus vastes programmes « Interreg » de l'UE, et autour d'elle se sont agrégés de nombreux réseaux de collaboration qui facilitent la vie en commun dans cette région. Ces succès sont rendus publics et intelligibles; vu le scepticisme ambiant sur la rive suisse du Bodan vis-à-vis de l'UE, il est important que la popu-

lation connaisse les grands avantages qu'elle obtient de ces ententes transfrontalières régionales, dont les décisions sont souvent mieux acceptées que celles provenant de capitales lointaines, voire de Bruxelles. La coopération, telle qu'elle est exercée autour du Lac de Constance, est devenue un exemple à suivre.

Roberto Bernhard

Tribune d'opinions

*Simon Kramer
Bd de Grancy 20
1006 Lausanne*

13 novembre 2007

*À l'attention de Madame Christiane Langenberger,
Présidente de RS_NSH*

Chère Madame la Présidente,

je me permets de vous faire parvenir quelques réflexions concernant le dernier bulletin de notre association dont la lecture m'a d'ailleurs beaucoup plu. Voici ces réflexions dans l'ordre des sujets qui les ont suscitées :

1. Le nom de notre nouvelle association me semble un peu complexe. Pourquoi ne pas tout simplement reprendre celui de l'ancienne, la toute première, association ?

Helvetische Gesellschaft
Société Helvétique
Società Elvetica
Societad Helvetica

Refléter dans le nom de notre nouvelle association les anciennes associations qui la constituent est comme refléter dans le nom de notre nation les cantons qui la constituent. A mon avis, fragmenter le nom d'une entité à but unificateur est se contredire. Les mauvaises langues diraient peut-être que le nom fragmenté n'est que révélateur de l'esprit de cantonnement des helvètes, le *Kantönligeist*.

2. L'emblème en croix dynamisée de notre association me semble, par sa similarité avec la croix gammée, malheureusement choisi. Pourquoi ne pas op-

ter pour la « politique monétaire » et adopter Dame Helvétia, à adapter convenablement par des dessinateurs confédérés ?

Là, les mauvaises langues diraient peut-être que cette option n'est que révélatrice du plus grand dénominateur commun helvétique, la dénomination monétaire, un danger sérieux qu'il conviendrait de prévenir en choisissant une adaptation ironique de notre Dame.

3. Pourquoi ne pas appeler le bulletin « Bulletin » (sans oublier l'italien et le romanche) au lieu de « Bulletin / Mitteilungen » ? En Suisse alémanique, bien des mots suisse romands à connotation positive ou neutre, dont « bulletin », s'utilisent souvent et avec plaisir. En Suisse romande, peu de mots suisse alémaniques s'utilisent, et quand c'est le cas, c'est souvent avec une connotation négative mais non sans plaisir. À mon avis, ce phénomène est révélateur des relations trans-*Röstigraben*.

4. Vous écrivez dans votre adresse aux membres :

« À ce jour, il est difficile de mobiliser nos membres pour une manifestation nationale ayant lieu hors de leur région. »

L'organisation en cantons de notre association ne favorise pas cette mobilisation. Pourquoi ne pas assouplir l'organisation en régions (comme cela a été proposé pour l'organisation de la Confédération) ?

5. Concernant votre article *Loi sur les langues nationales* :

Je partage tout-à-fait votre conviction

« qu'il est de la plus grande importance pour la cohésion de notre pays, d'améliorer la communication et la bonne entente entre les différentes communautés à travers l'apprentissage de nos langues nationales. »

Par contre, je désapprouve votre proposition que

« Il s'agit donc de soutenir tout ce qui est entrepris afin de favoriser la diffusion du bon allemand dans les relations orales ayant un caractère public ainsi qu'à l'École obligatoire, voire les classes enfantines. » [page 16]

La langue maternelle des suisses alémaniques n'est pas le dit bon allemand. Une mère suisse alémanique parle en bon suisse alémanique et non pas en bon allemand avec ses enfants.

La conjonction de votre proposition que l'essence de nos différentes cultures est dans leur langues respectives [page 15] avec celle concernant l'enseignement du bon allemand aux Suisses allemands et allemandes [page 16] implique que vous proposez de diffuser une culture étrangère en Suisse alémanique dès les classes enfantines *au détriment* de la culture indigène (dont la langue *n'est pas* enseignée obligatoirement en Suisse alémanique *ni* en Suisse romande) et ceci *au profit* de votre propre culture (dont la langue *est* enseignée obligatoirement en Suisse alémanique *et* en Suisse romande) qui préfère le bon allemand au moins bon suisse alémanique.

Votre proposition est asymétrique (vous ne proposez pas de contre-partie suisse romande) et implique une violence culturelle non-négligeable par sa simple énonciation (vous niez la culture de l'Autre).

Le suisse alémanique est grammaticalement plus simple que l'allemand et plus tolérant envers l'erreur que le français. En plus, le suisse alémanique et l'allemand partagent un grand vocabulaire. La différence est dans la prononciation, mais elle n'est pas plus importante que celle entre le français de France et celui du Québec¹. Vu que l'enseignement des langues en Suisse romande est axé sur la perfection grammaticale, on pourrait conclure qu'il soit avantageux d'enseigner le bon suisse alémanique avant le bon allemand en Suisse romande.

À mon avis, le problème est ailleurs. Le suisse alémanique dissonne dans l'ouïe francophone moyenne qui a été éduquée suivant la théorie et politique française *une nation, une culture, une langue* (la Suisse romande reproduit la partie *une culture, une langue* de cette politique dans son espace culturel). Dans cette théorie d'État, ne pas parler la langue choisie² implique ne pas être cultivé et, par transitivité, ne pas être digne de citoyenneté. Ne pas parler correctement est donc honteux et exclusif. Il s'ensuit

un conformisme et perfectionnisme linguistique ainsi qu'une intolérance envers l'erreur. Dans cet esprit, l'apprentissage d'une autre langue suscite, au moins inconsciemment, des peurs existentielles. Les résultats de cette condition émotionnelle sont bien connus.

Il est extrêmement intéressant que

– la violence culturelle que la Suisse romande accepte de sa grande soeur culturelle adoptive (la Grande Nation) par peur de sa grande soeur nationale (la Suisse alémanique) *est égale à*

– la violence culturelle que la Suisse romande propose à la Suisse alémanique d'accepter de sa grande soeur culturelle adoptive (l'Allemagne), à savoir un impérialisme linguistique.

La proposition n'est pas viable car l'identité suisse alémanique n'est pas construite sur un conformisme linguistique.

Une solution du problème des langues en Suisse pourrait être : d'enseigner beaucoup plus tôt plus de langues (le suisse alémanique inclus), de seulement sous-titrer les films de télévision et de cinéma de langue allemande, anglaise, française, italienne, romanche, et suisse alémanique (vive la télévision numérique!) comme ça se fait avec l'anglais sans scandale en Scandinavie, et d'encourager fortement les échanges scolaires à tous les niveaux (vive notre association?).

Mon ouïe suisse alémanique entend de l'élégance dans le français, de la tendresse dans l'italien, de la clarté dans l'allemand, de la force dans l'espagnol, *Gmüet* dans le suisse alémanique, et une note de tout ça dans l'anglais. Serait-il que j'aie entendu l'essence de chaque culture ? En tant que suisse alémanique, j'ai fait mes études à l'EPFL et non pas à l'ETHZ malgré la meilleure réputation de l'ETHZ. C'était un choix patriotique.

L'État-nation est d'abord un état d'esprit, et non pas une affaire de langue. Que la société helvétique ne soit pas une société de convenance réciproque, mais une société d'enseignement mutuel, et que la violence culturelle suisse se réduise à l'exigence de pouvoir préparer un bon *Rösti* confédéral!

Je vous prie, Madame la Présidente, de considérer l'inclusion de cette lettre ainsi que votre éventuelle réplique dans le prochain bulletin de notre association.

Respectueusement,
Simon Kramer.

¹ La similarité entre le suisse alémanique et le français québécois est que dans les deux langues les voyelles « se mangent ».

² ou plutôt le *dialecte choisi* car les linguistes nous enseignent qu'une langue n'est qu'un dialecte qui a fait carrière

Tribune d'opinions

Christiane Langenberger
Romanel-sur-Morges, le 8 janvier 2008.

À l'attention de Monsieur Simon Kramer
Boulevard de Grancy 20
1006 Lausanne

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et des réflexions, très pertinentes, qu'elle contient.
Voici donc mes réponses :

1. Notre nouvelle appellation « Rencontres Suisses-Nouvelle Société Helvétique » « Neue Helvetische Gesellschaft-Treffpunkt Schweiz », également traduite en italien et en romanche sur notre site Internet est effectivement compliquée mais elle provient de notre récente fusion entre « Les Rencontres Suisses-Treffpunkt Schweiz » et la « Nouvelle Société Helvétique ». En effet, les membres des deux associations - pour l'essentiel assez âgés - tiennent encore à retrouver leur propre « marque de référence historique ». Ainsi, beaucoup de nos membres de Suisse orientale qui ont des activités locales très régulières, sont attachés au sigle « NHG », tandis que d'autres membres romands ne se reconnaissent que sous l'appellation « RS ». Dans un souci de simplification, nous avons choisi le nom www.dialoguesuisse.ch pour notre site Internet mais cela ne s'est pas passé sans difficultés ni réticences !

Nous devons constater aussi que nos jeunes membres, notamment à Zurich et Schaffhouse, trouvent notre appellation très conservatrice et qu'ils craignent que nous soyons d'extrême droite.

Il est exact que l'historique figurant dans Google n'a effectivement rien de très attirant :

« Die Helvetische Gesellschaft war eine überkonfessionelle schweizerische Vereinigung aufklärerisch gesinnter Personen im 18. Jahrhundert. »

Sie wurde 1761 in Schinznach-Bad von einem Kreis um Isaak Iselin, Hans Caspar Hirzel, Joseph Anton Felix von Balthasar und Daniel von Fellenberg gegründet. Weitere Mitglieder waren Johann Georg Zimmermann, Salomon Gessner, Johann Rudolf Tschiffeli sowie Vinzenz Bernhard Tschärner. Niklaus Emanuel Tschärner. Von ausländischer Seite gesellten sich

Prinz Ludwig Eugen von Württemberg, Johann Georg Schlosser und Gottlieb Konrad Pfeffel dazu.

Jährlich veranstaltete die Gesellschaft ein Treffen, das ab 1780 in Olten und 1795 bis 1797 in Aarau stattfand, und dessen « Verhandlungen » durch einen Sekretär publiziert wurden. Von 1797 bis 1807 unterbrach sie ihre Tätigkeit und verschwand endgültig 1858.

An die Ideale der Helvetischen Gesellschaft knüpft die Neue Helvetische Gesellschaft an, die 1914 kurz vor dem Ausbruch des Ersten Weltkrieges gegründet wurde, um die damals stark gefährdete Einigkeit zwischen deutsch- und französischsprachigen Schweizern zu stärken ».

Je retiens volontiers votre remarque à ce sujet. Toutefois, il faut laisser encore un peu de temps pour que la fusion soit vraiment effective dans les esprits, avant de songer à l'opportunité d'un nouveau changement d'appellation.

2. Le choix du logo a suscité de très longues discussions, et j'en ai pratiquement hérité en reprenant la présidence; nous savons tous qu'il est extrêmement difficile de se mettre d'accord sur des questions de graphisme. Mais la majorité du comité a tranché et finalement je trouve que ce logo n'est pas si mal.

3. Je ne sais pas à quel bulletin vous faites allusion. Le nôtre s'intitule Cont@ct, comme par le passé. La proposition d'innover avec une autre dénomination et une autre mise en page a été refusée à l'unanimité par le comité.

4. Nous essayons de fidéliser des membres hors section. Cependant bien plus qu'une question d'appartenance cantonale, c'est paradoxalement la pléthore d'offres de conférences et séminaires de toutes sortes qui est un obstacle.

De manière générale il est assez rare que les personnes se déplacent d'une ville à l'autre, même pour aller au théâtre ou au concert...

5. Concernant votre remarquable analyse de l'apprentissage du Suisse alémanique, je me permets de répondre de manière très pragmatique :

- Ce ne sont ni des raisons historiques ni culturelles qui ont induit cette nouvelle pratique d'obliger les enfants à parler le plus souvent le bon allemand, mais bien plutôt les résultats des enquêtes PISA.

- Celles-ci ont démontré que nos jeunes Suisses alémaniques avaient d'importants déficits en lecture et en écriture, liés, selon toute évidence, à leur pratique du Suisse alémanique. Même dans le secondaire, il arrive fréquemment que l'enseignement passe du bon allemand au dialecte.

- De plus nous avons tout intérêt à faciliter l'intégration des nombreux étrangers vivant dans notre pays et pour lesquels, comme pour les Romands, l'apprentissage d'un de nos dialectes engendre des difficultés supplémentaires.

- Enfin, on aimerait éviter, dans la mesure du possible, que l'anglais ne devienne la seule langue permettant aux Suisses de se comprendre. Ce serait compromettre l'atout indéniable que représente le

plurilinguisme pour la majorité de nos concitoyens.

Ceci n'empêche nullement le fait que de nombreuses émissions à la radio et à la télévision se déroulent en dialecte.

Je vous remercie pour vos réflexions et remarques très intéressantes que nous pourrions faire figurer soit sur notre site Internet, soit dans le prochain numéro de Cont@ct. Nous avons un groupe d'étude sur la question des langues et je vous transmets volontiers notre invitation à y participer.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Christiane Langenberger, présidente

Richtigstellung und Erwiderung

« Contact » hat nun schon in zwei Ausgaben die irri-
ge Behauptung aufgestellt, Sulzer sei ein von auslän-
discher Seite gegründetes Unternehmen. Vermutlich
liegt eine Verwechslung mit der ehemaligen Schwei-
zerischen Lokomotiv und Maschinenfabrik SLM vor,
die vom englischen Ingenieur Charles Brown errich-
tet und Generationen später von Sulzer übernom-
men wurde. Die Gründerfamilie Sulzer ist autochthon
winterthurerisch.

Frau Zentralpräsidentin Langenberger rät den
Deutschschweizern im « Contact », sie sollten « faire
admettre dans leurs moeurs quotidiennes le bon
allemand qui serait, selon l'art. 4 de la Constitution
fédérale, leur langue officielle ». Es trifft zu, dass die
deutsche Standardsprache von den alemannischen
Schweizern unbedingt wieder besser beherrscht

werden sollte. Einzelne Kantone schreiben sie neuer-
dings (nicht unproblematisch) bereits im Kindergar-
ten vor. In den « moeurs quotidiennes » der meisten
Deutschschweizer hat jedoch selbst ein perfekt ge-
sprochenes « bon allemand » (das nicht besser ist als
die Mundart) nur einen funktional begrenzten Platz,
an dessen Schranken es sich fraglos zu halten hat.
Zudem: Die Bundesverfassung gewährleistet die
deutsche Sprache als solche, in ihrer Komplexität,
und nicht nur Standarddeutsch. In der Suisse roman-
de wird zu oft verkannt, dass schon vor der jetzigen
« Mundartwelle », nämlich von jeher, mundartliches
Deutsch die mündliche Verhandlungs-Amtssprache
von und vor zahllosen schweizerischen Behörden
war, ist und bleiben wird.

Roberto Bernhard

Einladung zur Mitarbeit in der Arbeitsgruppe « Mehrsprachigkeit » der NHG – TS

Die Mehrsprachigkeit gehört zum Wesen der Schweiz. Der Dialog zwischen den verschiedenen Sprachgemeinschaften bildet ein zentrales Anliegen der Neuen Helvetischen Gesellschaft – Treffpunkt Schweiz (NHG – TS). Um die Diskussion zu den Sprachen- und Verständigungsfragen zu verstärken und breiter abzustützen, wird innerhalb der NHG – TS eine Arbeitsgruppe « Mehrsprachigkeit » ins Leben gerufen. Ihr Ziel ist die

- Begleitung der politischen Entscheidungsfindung im Bereich der Sprachen- und Verständigungspolitik der Schweiz;

- Thematisierung der Mehrsprachigkeit inner- und ausserhalb der NHG – TS;
- Unterstützung ausgewählter Projekte im Dienste der Mehrsprachigkeit.

Sind Sie interessiert an der Mitarbeit in dieser Arbeitsgruppe, die sich rund dreimal pro Jahr treffen wird? Dann laden wir Sie freundlich ein, mit Paul Roth (Tel. 031 320 30 14, p.roth@chstiftung.ch) Kontakt aufzunehmen. Wir danken im Voraus für Ihr Interesse.

Invitation à collaborer au sein du groupe de travail « Multilinguisme » de RS - NSH

Le multilinguisme est un des traits caractéristiques de la Suisse. Le dialogue entre les différentes communautés linguistiques est une préoccupation majeure de Rencontres Suisses – Nouvelle Société Helvétique (RS-NSH). Pour conférer une assise encore plus solide et plus large au débat sur les questions de langues et de compréhension, un groupe de travail « Multilinguisme » est créé au sein de RS-NSH, avec pour objectifs :

- d'accompagner la prise de décision politique dans le dossier des langues et de la compréhension en Suisse;

- de thématiser le multilinguisme à l'intérieur et à l'extérieur de RS-NSH;
- d'appuyer des projets choisis dans la perspective du multilinguisme.

Êtes-vous intéressé-e par une collaboration au sein de ce groupe de travail, qui se réunira environ trois fois par an? Alors nous vous invitons à prendre contact avec Paul Roth, (tél. 031 320 30 14, p.roth@fondationch.ch). Nous vous remercions d'avance de votre intérêt.

Calendrier des prochaines manifestations

Veranstaltungskalender

Donnerstag, 27.03. 20h00,

Gruppe Winterthur, Hotel Wartmann, «Jugendgewalt», lic.iur.Hansueli Gürber, leitender Jugendanwalt Stadt Zürich.

Dienstag, 8.04. 17h00-21h00,

Biel, Kongresshaus, Öffentliches Forum, «Wertewandel in der Schweiz – Welche Herausforderungen, heute und morgen?»

Donnerstag, 10.04. 12h00,

Gruppe Winterthur, Restaurant Sonne, Lunchanlass, «Nichts wegwerfen! - die kulturvermittelnden Tätigkeiten des jungen Winterthurer Sozialarchivs», Urs Widmer, alt Stadtpräsident.

Mardi, 15.04. 18h00,

Gruppe Genève, dans une salle d'Uni-Mail, Conférence du Professeur Sandro Cattacin, précédée de la projection d'un DVD sur la vie associative de la communauté italienne: «Migrants organisés; ghettoisation ou moteur d'intégration?». Prière de s'inscrire auprès de Mme Danièle Magnin, 14, Av. de Champel, 1211 Genève 12.

Samedi, 26.04. 10h00-17h00,

Gruppe Genève et Gruppe Aargau, Journée commune à Aarau. Prière de s'inscrire auprès de Mme Danièle Magnin, 14, Av. de Champel, 1211 Genève 12.

Mittwoch, 30.04. 20h00,

Gruppe Winterthur, Hotel Wartmann, «Demokratie und Recht», Dr.Thomas Pfisterer, alt Ständerat.

Dienstag, 06.05. 18h30,

Gruppe Region Basel, «Was kann eine UNO-Mission in einem Konflikt bewirken? – Erfahrungen als UNO-Missionschefin in Abchasien/Georgien», Botschafterin Heidi Tagliavini (bei Interesse bitte bei der Gruppenpräsidentin voranmelden)

Mercredi, 21.05. 18h45,

Gruppe Genève, Assemblée générale annuelle, dans le **Caveau des vigneronns de l'Arve et Lac, à Hermance,** avec apéritif, présentation des lieux par M. Jaques Naef et causerie de M. Dominique Zumkeller, Achitecte, sur la viticulture genevoise entre les XVIe et XVIIIe siècles. Prière de s'inscrire auprès de Mme Danièle Magnin, 14, Av. de Champel, 1211 Genève 12.

Jeudi, 22.05. 17h30-20h30,

Hôtel Allegro, Berne Assemblée des délégués suivie de deux conférences (allemand et français) sur le thème de «L'État face au défi du religieux en Suisse»

Donnerstag, 29.05. 18h00,

Gruppe Aargau, Aula, Alte Kantonsschule Aarau, «Wertewandel in der katholischen Kirche», Pater Roland Bernhard Trauffer.

Mittwoch, 27.08. 18h30,

Gruppe Region Basel, Hotel Merian, gemeinsam mit der Handelskammer beider Basel, «Welche Partnerschaft zwischen Staat und Wirtschaft?»

Samstag, 30.08. 17h00,

Gruppe Winterthur, Hauptversammlung, **Burg Hohenklingen Stein a.Rhein;** 15h15, Führung im Kloster St. Georgen.

Dienstag, 02.09. 20h00,

Gruppe Winterthur, Hotel Wartmann, «Entwicklungen in den neuen EU-Staaten», Prof. Dr. Andreas Oplatka, ehem. NZZ Ausland-Korrespondent, Uni Budapest.

Dienstag, 07.10. 20h00,

Gruppe Winterthur, Hotel Wartmann, «Chancen und Risiken der Europaregion Bodensee», Ernst Mühlemann, alt Nationalrat.

Montag, 10.11. 18h30,

Gruppe Region Basel, Hotel Merian, Generalversammlung

Dienstag, 25.11. 20h00,

Gruppe Winterthur, Hotel Wartmann, «Rat der Religionen», Pfr.Thomas Wipf, Präs.Schweiz.Evang.Kirchenbund, Vorsitzender Schweiz.Rat der Religionen.

Freitag, 05.12. 18h00,

Gruppe Winterthur, Klausabend, **Museum O.Reinhart a.Stadtgarten,** Dr.Peter Wegmann

Prière de réserver

8 avril 2008, 17h00-21h00
Bienne, Palais des Congrès,

Forum «*Évolution de nos valeurs :
quels défis pour aujourd'hui et demain ?*»

22 mai 2008, 17h30-20h30
Berne, Hôtel Allegro, Salle « Bella Vista »,

Assemblée des délégués suivie de deux
conférences (allemand et français) sur le
thème de «*L'État face au défi du religieux
en Suisse*» (titre provisoire)

Bitte reservieren

8. April 2008, 17.00-21.00
Biel, Kongresshaus,

Öffentliches Forum «*Wertewandel in der
Schweiz Welche Herausforderungen, heute
und morgen ?*»

22. Mai 2008, 17.30-20.30
Bern, Hotel Allegro, Saal « Bella Vista »,

Delegiertenversammlung. Nach dem
statutarischen Teil sind zwei Vorträge
(deutsch, französisch) zum Thema
«*Der Staat gegenüber der Herausforderung
der Religion in der Schweiz*» vorgesehen
(provisorischer Titel)

Adresse pour retours / Rücksendeadresse :

RS-NSH / NHG-TS
Secrétariat central
Av. des Sports 28
1400 Yverdon-les-Bains

Impressum

Édition RS-NSH / NHG-TS
Comité de rédaction :
Ch. Langenberger, M. Renaud

Adresse du secrétariat central

RS-NSH / NHG-TS
Mme Mireille Renaud
Av. des Sports 28
1400 Yverdon-les-Bains
tel. 024 420 18 19
fax 024 420 18 20
mobile 076 326 98 80
e-mail rsnsh@bluewin.ch
site Internet www.dialoguesuisse.ch